

MAIRIE 42260 - SAINT MARTIN LA SAUVETÉ
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°12-2022

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 13

Date de convocation : 10/02/2022

L'an deux mil vingt-deux, le 17 février, le Conseil Municipal de la commune de Saint Martin la Sauveté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de M. DAVAL Marius Maire.

Etaient présents : Mrs. DAVAL, BUTIN, BARRET, MANGAVEL, GOFFOZ, BARRAUD, CHAFFAL, DALLIERE, Mmes PALLANCHE, DUBOST, DALLIERE, GUILLOT, GEORGES,

Excusé : Mme LAURENT et M. SOUCHON

Secrétaire de séance : M DALLIERE Julien

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202608-20220217-12-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/02/2022

Affichage : 18/02/2022

**OBJET : MOTION DE SOUTIEN AU VŒU DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE POUR LA
REOUVERTURE DU TRONCON FERROVIAIRE « LYON-SAINT ETIENNE-CLERMONT »
TRAIN COLLECTIF F634269**

Monsieur le Maire propose de porter au conseil une motion de soutien au Département de la Loire et à l'association Traincollectif 634269 **pour la réouverture du tronçon ferroviaire « LYON-SAINT ETIENNE-CLERMONT »**. Monsieur le Maire propose la Motion suivante :

Monsieur le Président de Région,

Pendant 143 ans, le tronçon Boën-sur-Lignon / Thiers a fait la preuve de son intérêt. Reliant les grandes villes de cet espace devenu notre Région AURA, que sont Lyon, Saint-Etienne, Thiers et Clermont-Ferrand, cette ligne a toujours eu une haute importance dans le maillage du territoire.

A l'heure où les nécessités écologiques se font jours et où le besoin de penser autrement notre mobilité est de plus en plus présent dans les débats, **il nous apparaît impensable que cette continuité ferroviaire ne soit pas respectée dans le contexte où une réflexion est engagée au niveau national pour favoriser la mobilité durable, respectueuse de notre planète !**

Cette situation s'avèrerait être un non-sens à l'heure où l'Etat affirme vouloir favoriser aussi le fret ferroviaire au-delà du transport des voyageurs.

C'est d'ailleurs dans ce contexte que dans le cadre du challenge mobilité de la région Auvergne Rhône-Alpes, vous avez à juste titre invité élus et habitants à échanger autour des besoins de mobilité...

Ainsi est remontée la nécessité de ré-ouvrir cette transversale la plus courte en reliant les 3 métropoles « LYON-Saint ETIENNE-CLERMONT » et qui permettrait de diviser par 2 les coûts de transport des marchandises et des usagers.

La discontinuité de cette ligne sonnerait sinon comme une rupture volontaire et exprimerait une forme de mépris incompatible avec nos principes républicains vis-à-vis de territoires ruraux qui se sentiraient ainsi abandonnés !

Ce mépris, doublé d'une incohérence incompatible avec certaines affirmations politiques en haut lieu, serait d'autant plus inacceptable que l'infrastructure est bien là, et mérite au plus vite un entretien volontairement oublié depuis plusieurs années.

Aussi, Monsieur le Président de Région, nous vous demandons que soient rapidement envisagée la réouverture de ce maillon ferroviaire « BOEN-THIERS », si importante pour la vitalité du territoire concerné et le maillage interurbain de notre grande Région AURA.

Ceci étant exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des voix exprimées 13 pour : Soutient la motieure de Vœu portée par le Département de la Loire pour la réouverture du tronçon ferroviaire « LYON – SAINT ETINNE – CLERMONT »

Ont signé au Registre tous les membres présents.

Certifié conforme

A SAINT MARTIN LA SAUVETE, le 17 février 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202608-20220217-12-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/02/2022

Affichage : 18/02/2022

